Maître (1ère partie)

Il semble bien que tôt ou tard le pratiquant de Budo en arrive à se poser la question de la signification du mot *Maître*. Les enfants se demandent si leur Moniteur en est un; les pratiquants s'interrogent sur le statut que leur professeur possède à cet égard; les professeurs se voient mal porter ce titre qu'ils jugent par trop illustre. Et ceux que l'on appelle *Maître* doivent probablement se demander si les qualités personnelles couvrent en effet l'intégralité du champ que ce titre suppose!

Et ces questions ne vont pas sans en susciter d'autres. Quelles sont les valeurs nécessaires à posséder un tel titre? Un compétiteur, aussi extraordinaire soit-il, peut-il prétendre être nommé ainsi? Suffit-il d'avoir pratiqué toute sa vie pour devenir un Maître? Et d'ailleurs comment le devient-on? Estce une question d'âge? Est-ce simplement en rapport avec l'excellence du niveau technique, ou encore ce titre honorable suppose-t-il d'autres dimensions? Pourquoi, en Suisse du moins, ce terme est-il réservé aux seuls Maîtres japonais, et non pas à quelque Budoka qui aurait pratiqué autant qu'eux, aussi bien qu'eux?

Les dictionnaires nous apprennent que *Maître* provient de *maistre* (1080) mot de l'ancien français issu du terme latin *magister*, lui-même dérivé de *magis* qui veut dire *plus* ou *le plus*.

Le terme *maistre* est d'abord utilisé au sein de la terminologie religieuse: il désigne une personne aux qualités spirituelles *les plus* exceptionnelles. Quittant le religieux, son utilisation s'étend progressivement aux métiers

qui lui sont proches (les constructeurs de cathédrales) où il désigne alors le chef des apprentis et des «oeuvriers»: débordant ce seul métier, le mot en arrive à qualifier le chef de ceux qui exercent une même profession.

Son utilisation s'élargit à d'autres domaines: celui du juridique (pensons aux avocats, aux notaires, aux *magistrats*, aujourd'hui encore), celui de l'armée, de la marine, de l'école (le maître d'école), de la vie privée (le maître de maison).

L'expression maître ès arts, ou maîtres en arts (dès 1432) se définit comme le grade universitaire qui donne le droit d'enseigner certaines matières religieuses, mais aussi laïques.

Là encore se produit le même phénomène de débordement d'un seul cadre restreint pour en toucher d'autres. Le temps passant, il n'est plus besoin de la caution universitaire pour devenir un maître en peinture, en cuisine, en escrime... Et au 20^{ème} siècle, un maître en arts martiaux japonais!

L'histoire du mot *maître* ne manque donc pas de nous donner certaines précisions: dans tous les cas ce terme définit la personne qui est *la plus* (*magis*) qualifiée, qui est experte, qui excelle, et dès lors s'impose comme une haute référence en quelque matière.

Mais avons-nous vraiment saisi le sens véritable de ce mot? Il semble bien que non! Toutes les questions que nous posions au début de cet article sont loin d'avoir trouvé des réponses. Si nous comprenons pourquoi un très jeune enseignant de gymnastique porte le titre de *maître* d'éducation physique (puisque c'est là un titre conféré par une Université), nous sommes

Etymologie

Ce terme provient du mot grec etumologikos, lui-même constitué de etumos qui signifie réel et vrai, et logos qui veut dire la parole, le discours, le langage. En latin le terme etymologicus signifie la connaissance des mots lorsque ceux-ci révèlent leur sens véritable.

incapables de dire pourquoi un professeur de Judo ou de Ju-Jitsu, aussi illustre qu'il est âgé, n'est pas nommé ainsi! Nous sommes toujours dans l'impossibilité de dire pourquoi un grand footballeur, aussi brillant soit-il, ne peut (ni ne doit?) porter le titre de maître! Nous ne saisissons pas le raisons qui font que, au Japon même, tous s'accordent pour donner ce titre à Maître Mifune, mais bien peu de Judoka (selon les renseignements que nous avons pris ça et là) entendent le prêter, et encore moins le donner, au grand Champion Yamashita...

Fort heureusement DOJO ne paraît que tous les trois mois. Ce qui nous laisse le temps de poursuivre notre recherche. Et au lecteur de cet article, celui de méditer sur le sujet.

Bernard Wirz, Prof. Judo FSJ

Etwaître (2 ème partie)

Alors que, dans le dernier numéro de la revue DOJO, nous tentions d'aborder la signification du mot maître (qui provient du terme latin magis, qui veut dire plus ou le plus), nous nous sommes heurtés à diverses questions auxquelles il semblait bien difficile de répondre de prime abord.

Désireux de poursuivre cette recherche, nous avons entrepris d'en discuter avec d'autres personnes, elles aussi éprises du sens et de l'histoire des mots. Permettez-nous de donner quelques-unes des conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

1) Nous fûmes tous d'accord d'admettre que les mots, même s'ils appartiennent au présent, restent pourtant chargés de l'histoire qui fut la leur. Ainsi, dans le monde occidental, le mot maître, que cela soit conscient ou non, ne va pas sans faire référence au maître par excellence, c'est-à-dire au Christ (nous avons bien mentionné que le mot fut d'abord réservé à la seule terminologie religieuse). Dès lors, on comprend aisément les raisons qui font que l'on ressent quelque pudeur, quelque gêne, puis une réelle impossibilité à nommer maître un pratiquant de Judo ou de Ju-Jitsu. Et l'on saisit encore qu'il est plus facile de l'accorder à une personne provenant du Japon ou de la Corée (ou du monde

oriental), tant il est vrai que la référence culturelle au Christ et à la religion chrétienne s'atténue très nettement en la circonstance.

- 2) Si le mot fut longtemps usité dans le cadre des arts et métiers, il est évident que, à tort ou à raison, cette manière de dire n'est plus au goût du jour. Le Judo actuel entendant donner une image moderne de lui-même, parler de maître lui semble par trop «classique», lui semble trop peu correspondre au sport et non plus à l'art qu'il entend être désormais.
- **3)** Du même coup, nous saisissons pourquoi l'on ne se permettra pas d'appeler *maître* un *compétiteur*, aussi émérite soit-il (de même pour un footballeur, ou n'importe quel sportif d'élite): se choisissant le destin dévolu au *sport*, et non plus aux *arts* (et encore moins à la religion), le Judo reconnaît aisément au compétiteur le titre de *champion*, tout en rechignant franchement à lui accorder celui de *maître*.
- 4) Le fait que le Judo se désigne comme un sport, et choisisse dès lors d'arborer l'aspect «cool» qui qualifie toute pratique physique moderne qui se respecte, freine davantage l'utilisation du mot maître. Si l'on se veut au goût du jour, si l'on est «fun», l'on se doit de gommer toute hiérarchie, surtout celle jugée «archaïque»: ainsi celle du maître et du disciple. (Mais on remarque au passage que le sport de compétition, quant à lui, ne manque pas de défendre une autre hiérarchie venue tout simplement remplacer la première...). Ainsi, et dès lors, l'on comprend mieux pourquoi, au sein des clubs, l'on se plaît à tutoyer le professeur; l'on saisit mieux les raisons qui

Etymologie

Ce terme provient du mot grec etumologikos, lui-même constitué de etumos qui signifie réel et vrai, et logos qui veut dire la parole, le discours, le langage. En latin le terme etymologicus signifie la connaissance des mots lorsque ceux-ci révèlent leur sens véritable.

font que le *maître*, même s'il est japonais, subit le même sort. En étant tout bonnement appelé par son prénom...

De la disparition du mot *maître* jusqu'au tutoiement de celui-ci, nous avons parcouru un bout du chemin; et il est vrai que nous sommes parvenus à répondre à quelques-unes des questions qui se dressaient devant nous.

Mais il subsiste probablement une interrogation que tout historien des mots ne manguera pas de se poser.

Si le plus grand nombre semble bénéficier de quelques avantages en choisissant de ne plus utiliser le mot maître, ne convient-t-il pas de se demander ce que le plus grand nombre perd, dans le fond, avec la lente et inéluctable disparition de ce mot?

Bernard Wirz, Prof. Judo FSJ